

COMMUNE
de
POLIGNÉ
2 Rue du Tertre Gris
- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le 22 JUIN à 20h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Guy RINFRAY, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents : 10
votants : 12

PRÉSENTS : G. RINFRAY - C. ALLAIN - P. THOMAS – G. DESCHAMPS – V. MAIRESSE - JM. PINARD – M. VANDENBUSSCHE – S. COULAIS - Y. PAUMELLE - M. GAILLARD

REPRESENTÉS : F. PAGE pouvoir à Y. PAUMELLE, S. PARENT pouvoir à V. MAIRESSE

EXCUSES : S. TARDIF - F. HOUSSAIS - J. VILLERIO

C. ALLAIN a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 15/06/2023

DÉLIBÉRATION N° 49-2023 : TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ET SERVICES PERISCOLAIRES AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de revoir les tarifs de la restauration municipale et services périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2023. Il rappelle que depuis la rentrée 2018, un tarif différent a été instauré pour les enfants des communes extérieures qui fréquentent le restaurant municipal et les services périscolaires.

Il précise que le coût d'un repas par jour et par enfant s'élève à 6.96 € actuellement (main d'œuvre et prix du repas livré, hors charges d'énergie et d'entretien des locaux).

Il propose également de créer un tarif « panier repas PAI » pour l'accueil d'un enfant par le service périscolaire, avec fourniture du repas par la famille.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide** les tarifs ci-dessous à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Libellé	Tarif de base	Tarif communes extérieures
Repas Enfant	4.20 €	4.35 €
Repas Personnel Scolaire	4.20 €	
Repas Enseignant	5.60 €	
Repas Personnel Communal	5.60 €	
Panier repas PAI	1.50 €	1.50 €
Majoration pour repas non commandé	30% du prix du repas	30% du prix du repas
Garderie de 7h15 à 7h55	1 €	1.10 €
Garderie de 7h56 à 8h35	1 €	1.10 €
Garderie ou étude de 16h30 à 17h30	1.20 €	1.30 €
Garderie ou étude de 16h30 à 18h30	2.30 €	2.50 €
Garderie ou étude de 17h30 à 18h30	1.20 €	1.40 €
Majoration de retard au-delà de 18h30	2.20 €	2.50 €